



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : AP2011-648 Date : 27 Octobre 2011
Unité administrative responsable	Approvisionnement
Instance décisionnelle	Comité exécutif Date cible : 02 Novembre 2011
Projet	
Objet	Adjudication d'un contrat de services professionnels - AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC - Étude géotechnique et environnementale (Projet no 2011-202) (VQ-44086)
Code(s) de classification	
EXPOSÉ DE LA SITUATION	
<p>Cette demande provient de la Direction générale - projet amphithéâtre multifonctionnel de Québec qui désire retenir les services d'une firme spécialisée pour effectuer une étude géotechnique et environnementale sur le site du futur amphithéâtre multifonctionnel. Les services à rendre comprennent les travaux sur le terrain, les essais en laboratoire, l'analyse des données, une étude dynamique des sols ainsi que le rapport d'étude géotechnique et environnementale.</p> <p>L'analyse démontre que la firme « Labo S.M. inc. », 1200, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 116, Québec (Québec) G2E 5E8 (à l'attention de madame Sonya Graveline), est conforme et a obtenu le pointage final le plus élevé.</p>	
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)	
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES	
<p>À la suite de l'appel d'offres public 44086 et de l'analyse des quatre soumissions reçues, vous trouverez en annexe notre rapport d'évaluation pour les quatre fournisseurs classés.</p> <p>L'évaluation des offres reçues a été réalisée par un comité de sélection en utilisant la grille d'évaluation « sans proposition » pour les services professionnels telle qu'elle a été adoptée par le conseil de la ville dans sa résolution CV-2006-0492.</p>	
RECOMMANDATION	
<p>D'adjuger à la firme « Labo S.M. inc. » le contrat de services professionnels - AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC - Étude géotechnique et environnementale (Projet no 2011-202), pour une somme de 469 521 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande de soumissions publique 44086 et à sa soumission du 20 octobre 2011.</p>	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
<p>La dépense totale nette, en tenant compte des taux de la TVQ, est de 511 425,75 \$. Les fonds requis sont disponibles au règlement d'emprunt R.A.V.Q. 680, projet « K11068001 - Octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que des travaux et des démarches préparatoires à la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel ».</p>	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	
Analyse des soumissions (électronique)	
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Chantal Bernier	Finances Favorable 2011-10-27
Responsable du dossier (requérant)	
Martin Garon	Favorable 2011-10-27



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : AP2011-648 Date : 27 Octobre 2011
Unité administrative responsable	Approvisionnement
Instance décisionnelle	Comité exécutif Date cible : 02 Novembre 2011
Projet	
Objet	Adjudication d'un contrat de services professionnels - AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC - Étude géotechnique et environnementale (Projet no 2011-202) (VQ-44086)
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	Daniel Maranda Par Monique Giroux Favorable 2011-10-27
Cosignataire(s)	
Direction générale	Gilles Noël Favorable 2011-10-27
Résolution(s)	CE-2011-1897 Date: 2011-11-02

APPEL D'OFFRES VQ-44086

Services professionnels
Amphithéâtre multifonctionnel de Québec, étude géotechnique et environnementale
(Projet 2011-202)

FOURNISSEUR	ÉVALUATION			COMMENTAIRE
	POINTAGE INTÉRIMAIRE	MONTANT (avant taxes)	POINTAGE FINAL(1)	
Labo S.M. inc. 1200, avenue Saint-Jean-Baptiste Québec (Québec) G2E 5E8	83,30 %	469 521,00 \$	2,49	Conforme et classé
Groupe Qualitas inc 6155, rue des Tournelles Québec (Québec) G2J 1P7	70,40 %	463 820,00 \$	2,28	Conforme et classé
Les Services exp inc. 5400, boul. des Galeries Québec (Québec) G2K 2B4	70,30 %	519 204,59 \$	2,03	Conforme et classé
Groupe ABS inc. 1271, chemin St-Jean Saint-Nicolas (Québec) G7A 1A7	72,00%	544 618,00 \$	1,97	Conforme et classé

Estimation du service demandeur : 600 000,00 \$ (avant taxes)

- (1) Le contrat est accordé au fournisseur ayant obtenu le pointage final le plus élevé. Ce pointage est établi par l'entremise d'une formule prescrite par la loi et qui prend en compte le pointage intérimaire et le montant de la soumission.